

## *Enfants du Monde, c'est quoi ?*

« **ENFANTS DU MONDE** » (en abrégé **EDM**) est une Association Sans But Lucratif (ASBL) belge, dont le but social est

**l'aide à l'enfance déshéritée des pays en voie de développement**

Fondée en 1970, elle est reconnue par :

- le **Service Public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement** comme organisme apportant une aide effective à des pays en voie de développement ;
- le **Service Public fédéral Finances** pour l'exonération fiscale des dons atteignant **30 €** minimum par an.

Les nouveaux statuts de l'ASBL sont parus au Moniteur Belge le 31 décembre 2004 sous le numéro 01182879.

EDM est membre de l'AERF : (Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds)

Email : [enfantsdumonde@teledisnet.be](mailto:enfantsdumonde@teledisnet.be)  
Site web : [www.enfantsdumonde.net](http://www.enfantsdumonde.net)

## *Enfants du Monde, le siège social*

Le siège social est situé en **Belgique, rue Paradis 90 à 4000 Liège.**

Téléphone et fax : 04/253.10.40

Permanences : le lundi et le jeudi  
de 9h00 à 15h00.

Comptes :

- 001-1514590-11 - 260-0089034-57
- IBAN : BE 30 0011 5145 9011
- BIC GEBEBEBB

## *Enfants du Monde, l'organisation*

« **Enfants du Monde** » est dirigé par un Conseil d'Administration (CA) de huit personnes élues tous les quatre ans par l'Assemblée Générale (AG).

Le CA se réunit une fois par mois et chaque fois que cela est nécessaire

Seuls les membres effectifs qui ont été acceptés par le CA et qui sont en règle de cotisation sont convoqués à l'AG annuelle et ont le droit de vote.

Tous les membres d'EDM sont des bénévoles qui se réunissent à :

- LIEGE : secrétariat et projets de développement ;
- CHARLEROI : manifestations ;
- BINCHE : parrainage, artisanat et journal.

## *Enfants du Monde, les activités*

Jusqu'en 2001, EDM était agréé par la Communauté française de Belgique pour l'adoption internationale.

Via EDM, **1.727 enfants abandonnés**, en provenance de 15 pays différents, ont ainsi été adoptés par des familles belges.

L'Assemblée Générale de juin 2001 a décidé de mettre un terme à cette activité.

Actuellement, EDM s'occupe uniquement de l'aide à l'enfance déshéritée des pays en voie de développement par :

### **1. La réalisation de projets de développement**

EDM essaie de répondre aux appels urgents émanant du tiers monde et de soutenir financièrement des projets à court, moyen et long terme.

Avant tout, il s'agit d'apporter les moyens de réaliser des projets initiés par les populations locales. Des membres d'EDM partent, à leurs frais, visiter les responsables des différents projets, et s'assurer de la bonne utilisation des fonds versés.

En 2007, plus de **98.700 €** ont été attribués à des projets de développement visant à améliorer la vie des enfants.

## 2. Le parrainage d'enfants

EDM est l'intermédiaire entre un enfant du tiers monde et un parrain belge qui s'engage à lui assurer sa scolarité et, si nécessaire, sa subsistance.

En 2007, EDM a envoyé **340.000 €** (trois cent quarante mille) pour scolariser plus de **2.000 enfants** qui vivent dans les pays suivants :

- En **AFRIQUE** : Burundi, Burkina-Faso, Congo-Brazzaville, RD Congo, Togo, Madagascar, Niger; Tanzanie.
- En **ASIE** : Cambodge, Corée, Inde, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam ;
- En **AMERIQUE** : Guatemala, Haïti, Pérou.

Les sommes versées par les parrains sont intégralement portées au compte des enfants tous les deux mois. En effet, le point fort d'EDM est d'affirmer que

« Un € reçu est un € envoyé  
dans le tiers monde »

EDM travaille sans intermédiaire payant, et tous les frais de fonctionnement sont à charge de l'association. Ils sont couverts par les manifestations.

## 3. L'organisation, en Belgique, de manifestations et de ventes d'artisanat

Chaque année, EDM organise différentes **activités** (fancy-fair, marches, soupers, etc...). Une partie des bénéfices est destinée

à couvrir les frais inévitables : timbres, banque, assurances, etc...

En 2007, ces frais s'élevaient à **2,8 %** des sommes reçues. L'autre partie est versée au projet pour lequel la manifestation a été organisée.

Autre source de revenus, la vente d'**artisanat** acheté dans le tiers monde.

Les membres d'EDM essayent d'aller dans les villages, là où sont effectivement fabriqués les objets. Ils les achètent et donnent ainsi à un artisan, à une famille, à un village, ... la possibilité de subvenir à ses besoins par le fruit de son travail. Par la suite, EDM présente ces richesses lors de ventes organisées en Belgique.

## 4. La publication d'un journal.

Six fois par an, EDM édite un journal « **Lettre à nos Amis** » tiré à **1.900 exemplaires** : tous ceux qui ont bénéficié de l'exonération fiscale le reçoivent.

Le journal est le lien indispensable entre EDM, ses donateurs et ses amis. Il est également une tribune pour nos responsables qui vivent dans le tiers monde et qui donnent de leurs nouvelles.

Tous les deux mois, une « **Action du mois** » est axée sur un projet de développement précis (souvent un appel urgent) et l'argent récolté est envoyé immédiatement.

**enfants du monde** A.S.B.L.



**Service agréé d'aide à l'enfance  
deshéritée des pays en voie de  
développement**



Enfants du monde A.S.B.L - Rue Paradis 90,  
4000 LIEGE (BELGIQUE)  
Tél + Fax : 04/253.10.40

[www.enfantsdumonde.net](http://www.enfantsdumonde.net)

[enfantsdumonde@teledisnet.be](mailto:enfantsdumonde@teledisnet.be)